



FORMATION
“THEORIQUE ET PRATIQUE BASIQUE DE
TELEPILOTAGE DE DRONE”
OPEN ET SPECIFIQUE



DURÉE

5 jours / 39 heures en présentiel
(+ 25 heures** sur un site dédié)

DATES ET HORAIRES

5 jours à définir - de 8h00 à 12h00 et
de 13h00 à 17h00

NOMBRE D'APPRENANTS

3 apprenants maximum pour 1
formateur pratique de vol

LIEU

6 rue du Coussat, 34290 SERVIAN

COÛT DE LA FORMATION

2126,66 €/HT * soit 2552 €/TTC*

* le prix ne comprend pas l'hébergement et l'alimentation

OBJECTIFS DE FORMATION

- Acquérir les connaissances à la préparation mission et aux examens théoriques de la DGAC,
- Acquérir le savoir-faire technique et réglementaire du pilotage de drone civil, et sa mise en pratique dans une activité professionnelle.

PRÉREQUIS

Avoir 18 ans révolus
Langue Française : écrit et oral
Avoir accès à un ordinateur et internet

ACCESSIBILITÉ

Pour les personnes à mobilité réduite, prendre contact avec le centre de formation pour étudier la mise en place de mesures adaptées.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Cours élaborés sur des supports variés (PowerPoint, films...) projetés sur grand écran TV
- Une documentation et une bibliographie complémentaire sur clef USB

25 heures**

CONNAISSANCES THÉORIQUES

Brevet d'Aptitude de Pilote à Distance (BAPD) A2 :

- Connaissance météorologique
- Performances du drone en vol
- Atténuation des risques au sol

Certificat d'Aptitude Théorique aux Scénarios standards (CATS) :

- Réglementation aérienne
- Limites des performances humaines
- Procédures opérationnelles
- Mesures d'atténuation technique et opérationnelles des risques au sol (concepts, pratiques pour STS-01 et STS-02)
- Connaissances générales en matière d'UAS
- Météorologie
- Performances de vol de l'UAS
- Mesures d'atténuation technique et opérationnelles des risques au sol (risques au sol et zones contrôlées, et opérations STS)

**à titre indicatif, en fonction du rythme de l'apprenant

10 heures

MODULE 1 - PRÉPARATION DU VOL MISSION



- Définition des objectifs de la mission, du scénario et de la zone d'opération
- Identification des éléments susceptibles d'avoir un impact sur la réalisation de la mission dans la zone d'opération (espace aérien réglementé, zone à statut particulier, ZRT...) en utilisant une carte OACI, les informations NOTAM, SUP'AIP...
- Vérifications liées aux caractéristiques du drone et du scénario adapté, définition de la zone terrestre contrôlée (zones géographique de vol, de contingence et tampon)
- Consultation des sites de référence pour la météo (METAR, TAF...) et impacts potentiels sur la mission
- Démarches règlementaires à réaliser pour préparer son dossier mission en fonctions de la catégorie OPEN/SPECIFIQUE
- Briefings (aux tiers, sécurité, à la tour de contrôle)

2 heures

MODULE 2 - PRÉPARATION DU VOL MACHINE

- Vérification de l'état du drone, de ses équipements et instruments (point clefs vérifiés, impacts mises à jour logiciels, calibration des instruments, capteurs...)
- Réalisation des réglages (cône d'évolution, paramètres du fail-safe, équipement de positionnement, FTS, identification à distance, système de parachutes, dispositif d'enregistrement, géo-clôture...)
- Connaissance des phénomènes impactant les performances de la machine



10 heures



MODULE 3 - TÉLÉPILOTAGE EN SITUATION NORMALE

- Prise en compte de l'environnement, de la zone d'opération et de la zone terrestre contrôlée
- Respect de la trajectoire et de la hauteur
- Prise en compte des particularités de télépilotage hors vue ou de la perte du critère vue
- Débriefing

Une ouverture vers les métiers de demain

”

10 heures

MODULE 3 suite - TELEPILOTAGE EN SITUATION ANORMALE

- Gestion des dysfonctionnements matériels ou logiciels
- Gestion des incursions et des sorties de zone
- Mise en œuvre des mécanismes de sauvegarde (FTS, parachutes, identification directe à distance, géo-clôture) et de reprise de contrôle
- Retour d'expérience et compte-rendu d'événement (CRESUS)
- Débriefing



FORMATEURS et INTERVENANTS



Adrien GAYRAUD

7 ans d'expérience de formateur
Directeur Instadrone Academy
Télépilote de drone professionnel
Instructeur certifié DJI



Sébastien COPIN

Responsable réglementation
aérienne et certification au sein
d'INSTADRONE



Sébastien BORDET

9 ans d'expérience de formateur
Responsable projets intégration drones
- Télépilote de drone professionnel
Instructeur certifié DJI

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET MATÉRIEL UTILISÉ

La formation pratique alterne entre **cours théoriques et pilotage en extérieur, ou intérieur**, selon les conditions météorologiques.

Une large gamme de drones sont mis à disposition durant la formation (quadrirotors et aile fixe) : **DJI MINI 3 pro, MAVIC 3 et 3E RTK, M30T, M350 RTK et DELAIR UX-11**.

Et différents capteurs pourront être vus : **P1, L2, H20, H20T**.

Les formations sont réalisées à l'aide de **diaporamas projetés sur écran TV**, et **tests de connaissances à travers des QCM**, afin de vérifier au fur et à mesure l'acquisition des notions abordées.

EVALUATION ET ADMINISTRATIF

Dernier jour de formation, test préparation mission (2 heures), test préparation machine (30mn), test vol en situation normale et anormale (1h30).

Synthèse et administratif : AlphaTango, MANEX, livret de progression, carnet de vol, attestation de suivi de formation pratique, feuille de présence, questionnaire satisfaction (3 heures sur l'ensemble de la formation).

CE QUE DISENT NOS APPRENANTS SUR NOTRE CENTRE DE FORMATION

"Une super formation, les formateurs sont très enthousiastes de transmettre leurs savoirs"

"Formation complète, et claire. Prise en compte des attentes de l'apprenant. Plus aucun doute après la formation."

"Compétence, Innovation, esprit d'équipe et professionnalisme sont les piliers sur lesquels repose le centre de formation !"

Patrick C.

Alexis C.

Cédric D.



06 rue du Coussat 34290 Servian



+33(0)7 68 06 80 02



contact@instadroneacademy.fr